amygdale

Reims ce mars 1772.

Monsieur

Je prend la liberté de vous adresser la Lettre que j'écris a L'académie pour refuter les imputations du s. Cosme. je vous demande en grace, Monsieur, de la lire et de m'en écrire votre Sentiment; Si vous ne l'approuvez pas je vous prie de me la renvoyer avec notte de votre main sur ce qu'il y a a changer. J'ai pris le parti de n'echapper aucune invective contre qui que ce soit, je crois que les gens qui ont de bonnes raisons doivent s'en servir pour plaider leur cause, sans marquer d'humeur. Nous faisons plus que Soupçonner la personne qui peut avoir dit ou ecrit au s. Cosme ce qu'il avance dans sa Lettre: je ne lui en ai pas parler et ne lui en parlerai jamais, il faut sçavoir acheter une paix et une Union dont la rupture Seroit prejudiciable au public et Singulierement aux pauvres. je me flatte que L'académie me rendra justice. j'éspere Monsieur de votre

ARC 52 n° 55
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

amitié quevous voudres bien exposer ma cause, et meme laplaider

pour peu quelle souffre dedifficultés. chose quejene prevois pas.

J'ai eu occasion d'extirper encore 4 amigdales, a deux personnes —
depuis quej'ai eu l'honneur de vous ecrire la derniere fois sur cet objet.

La 1.re etoit une fille d'environ 25 ans qui etoit depuis quelques années
tres sujette aux inflammations degorge, elle a eté operée le 26 avril 1770. —
Les suites ont été si heureuses que la malade ne vouloit pas garder le lit,
et qu'il a fallu user d'autorité pour l'empecher de suivre sa Dame (elle etoit
femme de chambre) ~~pour~~ en Campagne 3 ou 4 jours apres l'operation. elle
a tres bien guérie en peu de jours.

Le second qui est Chanoine regulier de St. Jean des Vignes de Soissons,
n'en a pas été quitte a si bon compte, il etoit scorbutique, et valetudinaire
depuis plusieurs années, il y en avoit trois qu'il avoit souvent des maux —
degorge, il pouvoit avoir environ 35 ans lorsque je l'ai operé le 25 avril 1771;

Les amigdales etoient fort volumineuses, plus dures que toutes celles que j'ai déja emportées, fort adhérentes aux pilliers du voile du palais. je n'ai pu oter une quantité suffisante de l'amigdale droite qu'en deux fois. Le malade a perdu environ une palette de sang, il a beaucoup souffert de la gorge apres l'operation et a eu un peu de fiévre. mais deux saignées, des gargarismes, des boissons adoucissantes et abondantes, du régime ont fait disparoître les accidens en peu de jours. On m'a assuré ~~depuis~~ qu'il ne souffroit plus de la gorge depuis l'operation, quoi qu'il eprouve encore souvent d'autres incommodités qui dependent du vice des liqueurs. il est entre les mains de M. Petit medecin à Soissons.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Tous mes Concitoyens ont été tres flatté du jugement qu'on a prononcé en ma faveur en parlement, jugez de la satisfaction que j'en ai ressentie, j'ai eu l'honneur de vous ~~en~~ faire, Monsieur, mes tres humbles remerciemens a cette occasion. je vous priois en meme tems de me dire votre façon de

pensée sur le compte d'un dernier fils qui etudie en Médecine pour
les raisons que je vous ai exposées. je crois que je le garderai encore
quelques mois avec moi. j'ai l'honneur d'être avec toute l'estime
la considération, et la reconnoissance possibles

Monsieur

Votre tres humble et tres
obeissant Serviteur
Caqué

J'ai cru devoir conservé l'original du certificat de feu M. Poussardin qui est de 1757.
La Copie est signé de son neveu qui porte son nom, et de M.rs Robin et quantinet
mes confreres.